

Edition Juillet 2020



Le Prélot

Bulletin d'informations communales



Voici la nouvelle Equipe Municipale - Mandat 2020-2026

La commune est pour nous le premier acteur de la cohésion sociale et du bien vivre ensemble.

Nous vivons dans un village que nous aimons.

Nous allons continuer, ensemble, à y développer notre qualité de vie.

Edito

Chères administrées, Chers administrés,

Beaucoup d'évènements se sont déroulés dernièrement.

Cette crise sanitaire, qui n'est pas terminée, nous a plongé dans un confinement total, mettant à mal tout le pays, mettant à genoux nos soignants, mais pas KO.

J'aimerais tout d'abord remercier chaleureusement tous les soignants, les pompiers, les services de Police et Gendarmerie, les commerçants ainsi que tous ceux qui par leurs métiers nous ont permis de passer du mieux possible cette crise.

Bien évidemment, nos pensées vont vers les familles qui ont perdu un proche et nos vœux de rétablissement à ceux qui ont été touché par ce virus.

Ces moments difficiles nous ont permis de voir que nous pouvions vivre ensemble, même à distance, être solidaire, généreux malgré nos différences, ne l'oublions pas, comme n'oublions pas le travail de nos soignants, de nos services de sécurité et de nos forces de l'ordre.

Pour vivre en paix, il faut un ordre républicain, garanti par nos forces de l'ordre, gardons le à l'esprit.

Nous avons également voté pour nos élus communaux et je vous remercie de votre confiance renouvelée. Certes, il n'y avait qu'une liste, mais une liste de personnes qui ont le courage de s'investir pour 6 années au service de notre collectivité.

Ce début de mandat fut très compliqué avec cette crise sanitaire qui laissera des traces, surtout sur le plan financier avec les dépenses de matériel de protection pour les administrés, le personnel communal ainsi que pour les enseignants, également des produits de nettoyage/désinfection, une réorganisation du personnel communal lors de la reprise de l'école pour permettre aux parents de reprendre le chemin du travail.

Je remercie les élus qui ont participé au bon déroulement de la distribution des masques de protection, le personnel communal qui a su s'adapter aux différentes organisations que nous avons dû mettre en place et changer régulièrement en fonction de l'avancée de la crise sanitaire.

Nouvelle équipe communale, nouvelle organisation avec certaines restructurations dans la gestion communale, pour les différents services ainsi que sur le plan solidaire avec le réseau voisins vigilants.

Pour finir cet édito du premier journal de ce nouveau mandat, j'aimerais lancer un appel, un appel au civisme de chacun, pour le respect réciproque entre citoyen, le respect des règles républicaines et d'urbanisme, le respect de notre cadre de vie.

J'espère que ce premier journal «Le Prélot» vous permettra d'avoir toutes les informations utiles à votre vie quotidienne et qu'il vous sera agréable à lire.

Les élus et moi-même mettons tout en œuvre pour vous permettre une vie agréable à Péroy.

Vous souhaitant d'agréables vacances, bon repos.

Le Maire
Richard KUBISZ



CONTACTS

Mairie

4, rue du Jardin Brûlé
60440 Péroy-lès-Gombries
Tél : 03.44.88.13.25
Fax : 03.44.88.33.00
www.peroylesgombries.fr

Adresse Mail :

mairieperoy@wanadoo.fr
mairie.cantine@orange.fr
periscolaireperoy@orange.fr

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 10h00 - 12h00
Mercredi : 16h00 - 19h00
Vendredi : 9h00 - 12h00
Samedi (**semaines impaires**) :
9h00 - 12h00

RDV avec les élus sur demande en Mairie

Bibliothèque 03.44.88.33.03

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h30 - 12h00
17h00 - 18h30
Samedi : 10h00 - 12h00

Ecole maternelle : 03.44.88.67.37

Ecole primaire : 03.44.88.10.79

Gendarmerie Nanteuil : 03.44.88.34.17

Gendarmerie 17

Samu 15

Pompiers 18

Pharmacie de garde 3237

ERDF : Dépannage 0810 686 692

Urgence 0810 333 077

SAUR : Dépannage 03.60.56.40.09

Horaires accueil du public Pour le mois de juillet

Mardi 10h-12h
Mercredi 16h-19h
Vendredi 09h-12h

Résultat des Elections Municipales

« BIEN VIVRE ENSEMBLE A PEROY LES GOMBRIES »

Participation au scrutin Péroy-les-Gombries

Taux de participation 36,78%

Taux d'abstention 63,22%

Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) 5,69%

Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) 6,69%

Nombre de votants 299

Présentation de l'Equipe Municipale

Maire : Richard KUBISZ

Adjoints :

1er Adjoint : Patrick VILLIOT, l'urbanisme, les travaux, Bois et Chemins et les employés techniques

2ème Adjoint : Lydia DA SILVA, scolarité, petite enfance, cantine et communication

3ème Adjoint : Geoffrey ROUSSEL, sûreté, sécurité, associations et commémorations

4ème Adjoint : Martine MERCKHOFFER, budget et fêtes et cérémonies

Conseiller Délégué :

Michel MULLER, urbanisme, travaux, employés techniques, festivités et associations

Conseillers :

Florence GARRIVET

Valérie VAN ASSCHE

François LEVASSEUR

Michèle CHARTOIS

Christophe DE SOUSA

Patricia GAZENGEL

Pascal LIETARD

Karine LAPOTRE

Philippe TACITE

Suppléants :

Hélène DEROCHE

Damien GUGNOT

Compte Rendu du Conseil Municipal du 25/05/2020

Etaient présents : MM KUBISZ, VILLIOT, DA SILVA, ROUSSEL, MERCKHOFFER, MULLER, CHARTOIS, VAN ASSCHE, GAZENGEL, LIETARD, TACITE, GARRIVET, LAPOTRE, LEVASSEUR, DE SOUSA.

Président de séance avant élection du maire : M. VILLIOT Patrick, doyen d'âge

ELECTION DU MAIRE

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

A obtenu : M. KUBISZ Richard : Quinze voix, 15 voix

M. KUBISZ Richard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

CREATION POSTES D'ADJOINTS

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents : d'approuver la création de 4 postes d'adjoints au maire.

ELECTION DES ADJOINTS

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

La liste ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée

1^{er} adjoint au maire M. VILLIOT Patrick / 2^{ème} adjoint au maire Mme DA SILVA Lydia
3^{ème} adjoint au maire M. ROUSSEL Geoffrey / 4^{ème} adjoint au maire Mme MERCKHOFFER Martine

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire demande l'accord de tous les conseillers pour l'envoi des prochaines convocations de conseils municipaux de manière dématérialisée. **Oui à l'unanimité.**

La séance est levée à 20 h 25.

Compte Rendu du Conseil Municipal du 02/06/2020

Etaient présents : MM KUBISZ, VILLIOT, DA SILVA, ROUSSEL, MERCKHOFFER, MULLER, CHARTOIS, VAN ASSCHE, GAZENGEL, LIETARD, TACITE, GARRIVET, LAPOTRE, LEVASSEUR, DE SOUSA.

Approbation du compte rendu du 25 mai 2020

POUVOIRS DU MAIRE

Considérant l'utilité de ces délégations pour gérer plus efficacement et plus rapidement les affaires courantes et éviter la surcharge des ordres du jour des séances de conseil municipal : **Approuvé à l'unanimité**

COMMISSIONS ET DELEGATIONS 2020

BUDGET

R. KUBISZ – M. MERCKHOFFER – P. VILLIOT - F. GARRIVET
G. ROUSSEL – V. VAN ASSCHE - M. MULLER – P. LIETARD
D. GUGNOT - H. DEROCHE - L. DA SILVA

APPELS D'OFFRES

Titulaires : R. KUBISZ – P. VILLIOT
M. MULLER - C. DE SOUSA

Suppléants : G. ROUSSEL – P. LIETARD – L. DA SILVA

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Titulaire : R. KUBISZ
Délégué : L. DA SILVA

REVISION PLU

R. KUBISZ – P. VILLIOT – F. LEVASSEUR
L. DA SILVA - P. LIETARD - C. DE SOUSA

COMMISSION DES IMPOTS

Titulaires :
A venir

Suppléants :

CIMETIERE

R. KUBISZ - G. ROUSSEL - K. LAPOTRE - H. DEROCHE

CORRESPONDANT DÉFENSE

G. ROUSSEL

BOIS ET CHEMINS

R. KUBISZ - P. VILLIOT – M. MULLER – P. LIETARD
F. LEVASSEUR - C. DE SOUSA - H. DEROCHE - P. TACITE

CNAS

Délégué élus : G. ROUSSEL
Délégué agents : N. MISZTAL

SECURITE COMMEMORATIONS

R. KUBISZ – G. ROUSSEL – P. TACITE - D. GUGNOT
K. LAPOTRE - M. CHARTOIS

CANTINE ECOLE PETITE ENFANCE

R. KUBISZ – L. DA SILVA - H. DEROCHE
K. LAPOTRE - P. LIETARD

ASSOCIATIONS

R. KUBISZ - G. ROUSSEL - C. DE SOUSA - M. MERCKHOFFER
K. LAPOTRE - P. TACITE - F. LEVASSEUR

TRAVAUX

R. KUBISZ - P. VILLIOT - M. MULLER
C. DE SOUSA - P. TACITE

E.P.F.L.O

Titulaire : R. KUBISZ
Suppléant : P. VILLIOT

ADICO

R. KUBISZ - L. DA SILVA
K. LAPOTRE - M. MERCKHOFFER

SMOTHD (syndicat haut débit)

Titulaire : R. KUBISZ
Délégué : P. LIETARD

CCAS

R. KUBISZ – F. GARRIVET – M. CHARTOIS – V. VAN ASSCHE
P. VILLIOT - P. TACITE. H. DEROCHE - C. ROUSSEL

SAGEBA

Titulaire : P. GAZENGEL
Suppléant : V. VAN ASSCHE

A.D.T.O

(Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise)

R. KUBISZ

COMMUNICATION

R. KUBISZ – K. LAPOTRE - L. DA SILVA
M. MERCKHOFFER - M. CHARTOIS - D. GUGNOT
P. TACITE - P. LIETARD - H. DEROCHE

SE 60 (Syndicat d'Electricité du 60)

Titulaire : R. KUBISZ
Suppléant : C. DE SOUSA

SAGE NONETTE

Titulaire : V. VAN ASSCHE
Suppléant : P. GAZENGEL

FESTIVITES / SPORT

R. KUBISZ - M. MERCKHOFFER - M. MULLER - D. GUGNOT
C. DE SOUSA - H. DEROCHE - P. TACITE - L. DA SILVA
P. LIETARD - G. ROUSSEL - K. LAPOTRE - M. CHARTOIS - V. VAN ASSCHE

CONSEILLER DELEGUE

M. Michel MULLER, conseiller délégué, est chargé en second avec le 1^{er} adjoint, des services du personnel, des travaux au quotidien, urbanisme ainsi que des festivités et des associations.

SE60 ECLAIRAGE PUBLIC

Vu la nécessité de procéder aux travaux de la dernière tranche de renouvellement et passage en LED permettant un confort d'éclairage et une économie d'énergie. Coût des travaux, plus de 90 000 Euros, part communal **31 237,68 €** (montant prévisionnel sans frais de gestion et avec subvention).

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DELEGUE

Le maire demande l'autorisation au conseil municipal de diminuer ses indemnités, ainsi que celle des adjoints pour permettre d'avoir un conseiller délégué et de rester dans l'enveloppe budgétaire.

ACHAT TERRAIN POUR IMPLANTATION DU CITY STADE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour l'implantation du city stade, une bande de 10 m de la parcelle du champ cultivé doit être acquise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide l'acquisition du dit terrain et donne pouvoir au maire de signer les documents et actes nécessaires.

REMBOURSEMENT LOCATIONS DE SALLE

Monsieur le Maire rappelle que suite au COVID19, l'état d'urgence sanitaire interdisait tous rassemblements, mariages et manifestations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de rembourser les personnes qui avaient réservé la salle et versées des acomptes.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal doit réfléchir pour changer la numérotation du village en mètre étant donné qu'il y a beaucoup de constructions et de numéros Bis, Ter et Quater.

La séance est levée à 23 h 22.

Bibliothèque

Depuis le 16 Mai, nous vous accueillons à nouveau avec toutes les mesures de sécurité sanitaire.

Le masque est obligatoire jusqu'à nouvelle mesure, le gel est disponible sur place. Les prêts réceptionnés sont désinfectés (couvertures) et stockés plusieurs jours avant la remise en rayon.

L'abonnement vous donne droit d'emprunter 3 documents pour 1 mois, et vous offre la possibilité d'accéder à la bibliothèque numérique :

- Large choix de consultation de revues, se former, tout apprendre, Web radios, des contes avec la souris qui raconte.....

L'adhésion reste inchangée :

-1.50€ par enfant/an

-3.00€ par adulte/an

HORAIRES

Mercredi 10h30 - 12h00

17h00 - 18h30

Samedi 10h00 - 12h00

Pour les horaires d'été consulter les informations à la bibliothèque ou sur le site de la mairie.

A bientôt

Arlette, Valérie, Annick et Catherine

Accueil de Loisirs – Peroy Les Gombries
DU 06 JUILLET AU 31 JUILLET 2020

L'ETE CHEZ LES OUISTITIS C'EST

DES ACTIVITES | **DES TEMPS FORTS**

Manuelles :
Plantations
Bricolages

Sportives :
Olympiades
Jeux
Coopératifs

Culinaires :
Pâtisseries
Pizza maison

STRUCTURE GONFLABLE

PONEY CLUB

RANDONNEE

ET ENCORE PLEINS D'AUTRES
CHOSSES A DECOUVRIR !

**DES VACANCES RICHES
EN COULEURS !**

Le Planning sera prochainement disponible



Les Noctuelles

Association des Parents d'Elèves Les Noctuelles -
Ecole primaire de Péroy-Les-Gombries

Cette fin d'année scolaire 2019 / 2020 aura été particulière pour tous et notamment pour l'ensemble des enfants scolarisés.

Nous n'avons malheureusement pas pu mener à bien nos projets en cours (*chasse aux œufs pour Pâques et kermesse notamment*). Le Covid19 ayant impacté nos actions habituelles, nous organisons donc en « contre partie » la distribution d'un bon d'achat pour les élèves scolarisés en 2019 / 2020 à dépenser pour la rentrée à venir.

Les modalités seront communiquées aux familles dès que possible.

L'association compte sur vous pour renouveler des actions fédératrices pour l'année scolaire 2020 / 2021.

Tous les parents d'élèves sont les bienvenus et peuvent nous rejoindre à tout moment de l'année.

Une réunion d'information sera proposée aux familles en début d'année scolaire (précisions par courrier transmis par l'école).

Nous rappelons que l'ensemble de nos actions se fait au bénéfice des enfants de l'école (vente de petites douceurs, actions de vente par catalogue, événements...).

A bientôt !

L'association œuvre pour le **bien-être des enfants** et **représente les familles** dans les différents moments de la vie scolaire, auprès de la Mairie et auprès de l'école.

Elle participe financièrement à l'achat de matériel pédagogique et/ou de petits équipements pour l'école et représente les parents.

Tout cela avec pour objectif principal l'intérêt des enfants.

Contact :

- Par **courrier** en déposant une enveloppe cachetée au nom de l'APE « les Noctuelles » dans la boîte aux lettres à la porte de l'école élémentaire, 18 rue de Senlis à Péroy-Les-Gombries.

- Par **mail** : apenoctuelles@gmail.com

- Mais aussi **directement** en venant nous rencontrer devant l'école

Vous pouvez également retrouver l'actualité de l'association sur notre page **Facebook** :



« APE Les Noctuelles ».



Sûreté / Sécurité

Chers Citoyens,

Notre commune ne cesse de s'agrandir au niveau démographique, nous le constatons par le nombre d'enfants qui se promènent dans les rues de notre charmante commune.

Nous rencontrons par ailleurs, dû à cette expansion, une augmentation importante d'incivilités de la part heureusement d'une minorité.

Pensez à nos enfants et nos aînés qui se promènent, respectez les limitations de vitesse et les panneaux de signalisation, aidez-nous à garder un village sécurisé, pour le bien de tous, et ensemble agissons contre les personnes qui nous mettent en danger. Des moyens sont mis en place pour sanctionner et verbaliser toutes incivilités rencontrées dans notre commune.

Nous rappelons que l'utilisation de motocross et de quad non homologués n'est pas autorisée sur la commune.

La commune n'hésitera pas à prendre des mesures plus strictes en cas de non-respect des règles et/ou des réglementations.

La municipalité met tout en œuvre pour améliorer notre sécurité et notre cadre de vie, nous comptons sur vous.

Voisins Vigilants

PARTICIPATION
CITOYENNE



Dans le cadre de la continuité du protocole de «Participation Citoyenne» signé le 11 mars 2013 entre la mairie et les services de l'état avec participation de la gendarmerie nationale, nous vous informons que la commune va restructurer son réseau.

Restructuration, car depuis la première réunion publique du 15 mai 2013, le réseau actuel a beaucoup changé avec pour certains d'entre vous une adhésion à une plateforme (style réseau social) «Voisins Vigilants» permettant d'échanger des informations. Cette plateforme associative n'est pas municipale, donc les informations ainsi que vos données privées que vous auriez transmises sur celle-ci ne sont pas de responsabilité communale.

L'élection municipale de mars dernier fait qu'une nouvelle équipe d'élus se met en place avec également un nouveau référent communal de ce réseau de Participation Citoyenne, toujours sous la responsabilité du maire.

Une nouvelle organisation, en accord avec les objectifs de la gendarmerie, sera mise en place ainsi qu'un appel et sélection de citoyens pour assurer une transmission d'informations pour la sécurité de tous sur notre village.

Vous pouvez d'ores et déjà déposer candidature sur le mail mairieperoy@wanadoo.fr en mettant en objet candidature : Participation Citoyenne, ainsi que votre contact téléphonique et votre adresse.

Nous vous tiendrons informés des suites données à ce dossier.

Vidéo Protection

Ce projet ainsi que ces démarches administratives et réglementaires sont en cours.



Opération Tranquillité Vacances

Connaissez-vous «l'opération tranquillité vacances» ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

1- Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu tenter de cambrioler votre domicile. L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48h avant votre départ au minimum). En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseil auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de «faire vivre» votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type «minuteur» peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Ci-joint le lien pour accéder à l'attestation :

https://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf

Penser à informer la mairie également. Le maire et son adjoint à la sécurité penseront à inspecter avec plus d'insistance les abords de votre résidence lors de leurs « Rondes citoyennes » de jour comme de nuit.

Urbanisme - Travaux

Avant d'entreprendre des travaux chez vous (muret, terrasse, abri de jardin,...), de modification ou d'embellissement, gardez à l'esprit que le code de l'urbanisme et le règlement du Plan Local d'Urbanisme encadrent tous les travaux que vous pourriez réaliser.

Pour vous aider à savoir ce que vous avez le droit de réaliser ou non, consultez le règlement du PLU sur le site de la mairie www.peroylesgombries.fr ou en vous rendant directement en mairie.

Pour les permis de construire en cours, vous devez IMPERATIVEMENT vous conformer à ce que vous y avez inscrit, que ce soit pour le bâti, les clôtures ou le respect des places de jour.



Actions Sociales

Portage des repas

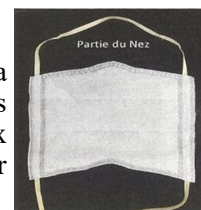
Le CCAS de la commune propose pour nos aînés ou pour les personnes immobilisées par la maladie, des portages de repas à domicile.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec le secrétariat qui vous fournira tarifs et menus.



Distribution des Masques

Suite à la pandémie du COVID-19 et à la pénurie de masques, la mairie, par l'intermédiaire de la Communauté de Commune du Pays de Valois (CCPV), a décidé de commander des masques pour ses administrés et ses employés communaux (2500 masques fabriqués dans les Hauts de France, soit deux par personne). A la demande de la CCPV, la moitié de ces masques a été rétrocédé afin de pouvoir fournir toutes les communes du Valois, ceux-ci seront relivrés plus tard.



La première moitié (1250) des masques a été distribuée dès la deuxième semaine de mai par les membres de la nouvelle équipe municipale, cela a permis de pouvoir les rencontrer, ils vous remercient pour votre accueil. La seconde moitié des masques relivrée la semaine suivante, a été distribuée aussitôt en même temps que les masques de la région (1 lavable + 2 jetables par foyer).

Une dotation complémentaire de masques «Région», vient de nous être livré si cela vous intéresse, passez en mairie aux heures d'ouverture au public.

Information sur «le Relais»

La collecte de vêtement et de chaussure par l'association «Relais» a repris depuis le 22 Juin. Vous pouvez à nouveau déposer vos dons dans les containers.



Collecte des Déchets

Les collectes sur notre commune s'échelonnent du mardi au jeudi soir. Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte et doivent être rentrés dès la collecte effectuée. Il n'est pas justifié d'avoir des bacs sur la voie public samedis dimanches. A l'avenir, si nous constatons des bacs sur la voie public les week-ends nous ne manquerons pas de faire des rappels avant sanctions.



Taille des arbres, arbrisseaux et haies



Les végétaux plantés à moins de 2 mètres de la limite séparative, ne doivent pas excéder les 2 mètres de hauteur.

Il est parfois observé des débordements excessifs de haies sur le domaine public occasionnant une gêne pour la circulation piétonne. Il en est de même sur les limites séparatives entre voisins. Respectons ces règles.

Nos amis les chiens



Un maître responsable ramasse les déjections canines



Utilisation de matériel thermique bruyant

Pour vos entretiens jardinier, bricolages divers, l'utilisation de vos matériels bruyants est réglementée avec des horaires à respecter pour la tranquillité de tous et le bien vivre ensemble.

Rappel des horaires vous permettant l'utilisation de vos matériels bruyants.

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 19h00

Dimanche et jours fériés de 9h00 - 12h00

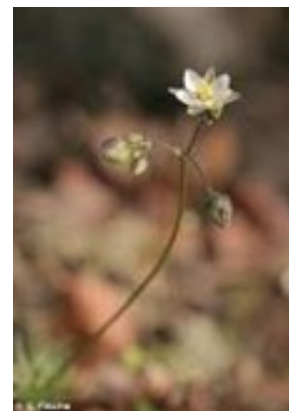


La forêt



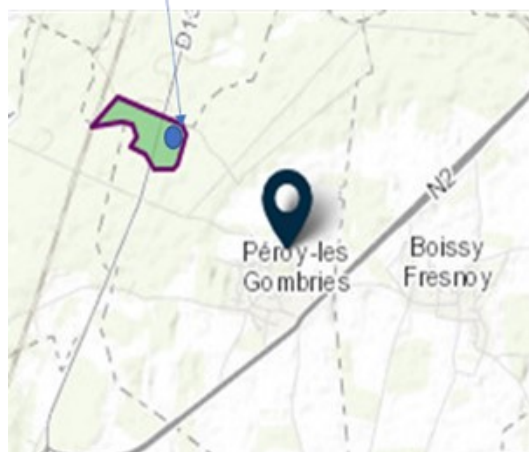
Comment ne pas profiter de la belle forêt qui borde notre village ? Les bois sont beaux à cette époque de l'année, propices aux balades à pied à vélo, en courant. La pierre glissoire a repris ses couleurs et les parfums de la bruyère exhalent. Savez-vous cependant que la faune et la flore de cette forêt sont fragiles.

Savez-vous que la Pierre Glissoire est le terrain d'élection d'oiseaux parmi les plus rares d'Europe et le site ne compte pas moins de 78 espèces de plantes dont la bruyère cendrée, exceptionnelle en Picardie ou encore la spargoute printanière en voie d'extinction dans notre région ?



Savez-vous que les faons naissent entre les mois de mai et juin ? Si votre chien effarouche le petit et le sépare de sa mère, il ne la retrouvera certainement pas. C'est pour cette raison que les chiens doivent être tenus en laisse et que les motos, quads sont interdits en forêt.

Pierre glissoire



Savez-vous que notre commune ne possède que très peu de la forêt qui la borde ? Et oui, uniquement la partie verte, le reste appartient à des propriétaires privés qui nous laissent la possibilité d'arpenter leurs chemins si nous n'en sortons pas.

Alors, bonne balade, en connaissance de cause.

Listes et coordonnées des associations du village :

<u>Associations</u>	<u>Nom du Président</u>	<u>Mail et/ou Téléphone</u>
Le Club du Soleil	Mme CHARTOIS Michelle	Michelle.chartois@orange.fr
Judo	Mme PITET Annabelle	Judoclub.peroylesgombries@gmail.com 06.77.50.81.51
Comité des Fêtes	Mme LAPOTRE Karine	K.lapotre@orange.fr 06.48.70.0075
ASPG Foot	M. GENIN Laurent	Peroylesgombries.as.545774@lfhf.fr 06.63.38.56.06
APE (Association des Parents d'Elèves)	Mme DA SILVA Lydia	apenocuelles@gmail.com
Milles et une Danse	«Zeina»	info@zeina-danse.com
Moto-Club	M. MICHEL Jean Luc	mikele60@orange.fr
Les Vieilles Pierres (Association de restauration du patrimoine)	M. PILORGET Alain	Pilorget.alain@wanadoo.fr
AAE BARON - Gym	M. ROBERT	aaebaron@outlook.fr 06.25.88.48.47

N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements

City Stade

C'est avec un grand plaisir que la commune de Péroy-Les-Gombries vous annonce que prochainement débiteront les travaux du City Stade.

Celui-ci sera construit sur l'alignement de l'école maternelle, près du terrain de foot annexe. Ce city stade sera équipé de deux buts de handball, deux paniers de basket et de deux poteaux pour pouvoir fixer un filet de volley, sur un revêtement synthétique.

Ainsi les amoureux de sport collectif pourront pratiquer leurs sports en toute sécurité.

Ce projet a pu être réalisé grâce au financement à hauteur de 75% payé par le département.

De plus cela permettra aux écoles et aux différentes associations sportives et festives d'organiser de multiples activités.

Nous comptons bien évidemment sur le civisme de tous et toutes pour préserver et respecter ce lieu dans lequel petit et grand pourront se retrouver.

Pour vous donner une idée visuelle du projet voici un exemple de CITY STADE existant.



Travaux N2 :

Les travaux de la déviation sur la Nationale 2 ont repris juste après le déconfinement et à ce jour ils avancent à grande vitesse.

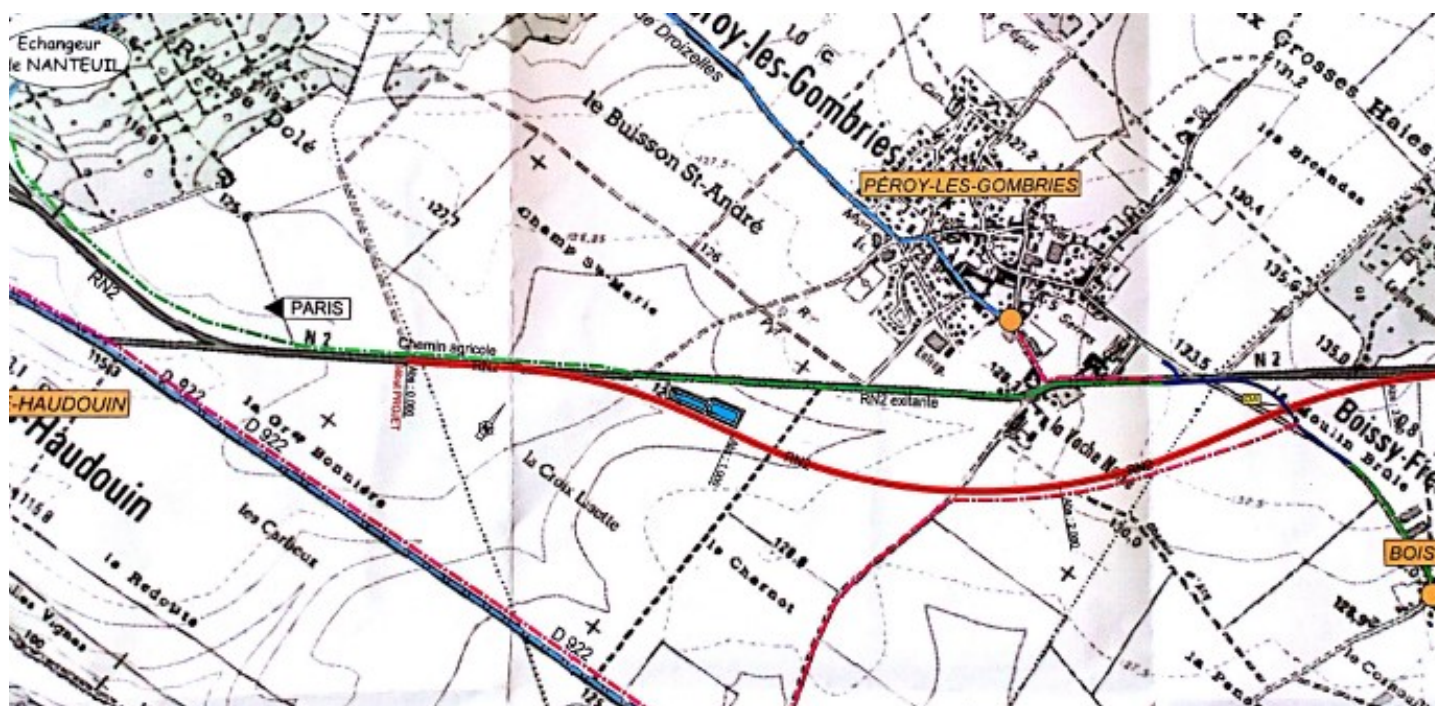
Cette déviation de la RN2 pour passer à 2x2 voies, nous l'attendons avec impatience.

La circulation pour entrer et sortir de notre village sera sécurisée, surtout pour les transports scolaires qui actuellement coupent la RN2.

Nous garderons nos 3 accès de la RN2 actuelle et nous pourrons rejoindre directement le rond-point situé au niveau de l'échangeur de Nanteuil-Le-Haudouin pour aller vers Paris ou prendre le pont et longer la nouvelle RN2 pour monter vers Soissons.

Un plan de ces nouveaux tracés est affiché en Mairie.

L'achèvement de cette déviation est en principe prévu fin 2021.



Informations Diverses

Horaires :
Mardi au Samedi : 8h00 à 12h00 / 16h00 à 20h00
Dimanche : 9h00 à 13h00
Fermé le Lundi



03.64.23.65.05

A votre service

Prélotshop Alimentation - Bistrot
toujours là pour vous !!!

Tous vos produits de 1ère nécessité
à portée de mains...



Prélotshop Bistrot

Vous accueillez sur sa terrasse extérieure...
Sans oublier l'intérieur...



Protection



Arrivage de gel hydroalcoolique
Et de masques...



Prélotshop - la licence

Vous propose également des produits
Pour tout les sports (possibilité de commande),
les loisirs comme la pêche,
La coutellerie, les idées cadeaux...

Chiffres clés du rapport annuel d'activité pour l'année 2019

Délégataire

« SAUR »

EAU POTABLE

- 45 736 m³ consommés
- 467 branchements soit environs 1011 habitants desservis
- 8.242 Kml de réseau
- Réalisation de 6 analyses bactériologiques et 7 physico-chimique toutes conformes aux limites de qualité selon l'ARS (Agence régionale de santé)
- Teneur moyenne en nitrate de 42,2 mg/litre pour une limite de qualité de 50mg/litre
- 1 nettoyage de réservoir
- 1 campagne de recherche de fuite
- 100 ml de réseau inspecté
- 4 réparations de fuite ou casse
- 1 intervention d'entretien préventif
- 3 interventions d'entretien curatif

ASSAINISSEMENT

- 43 012 m³ assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur
- 443 branchements raccordés
- 9,508 Kml de réseau dont 6,86 Kml de réseau d'eau usées et 2,648kml de réseau d'eau pluviale
- 2 614 ml hydrocurés avec le camion
- 2 débouchages effectués
- 2 nettoyages de poste de relevage
- 5 interventions d'entretien curatif
- 1 contrôle réglementaire

L'eau est un bien précieux, ne la gaspillons pas

Collecte des déchets (CCPV) :

Depuis le 1er juin 2020, Les collectes des déchets ont repris en suivant le calendrier initial.



Déchetteries sélectives du SMVO

Nous vous informons que **toutes les déchetteries du SMDO ont repris leur activité depuis le vendredi 19 juin 2020 sans rendez-vous.**

Leur ouverture est assurée du **mardi au samedi de 9h-12 et 14h-18h**. Fermeture les dimanches matin, lundis et jours fériés.

Le port du masque est recommandé.

L'accès aux professionnels est libre du mardi au vendredi et selon les modalités du règlement intérieur.

L'accès aux services techniques communaux est également libre selon les modalités du règlement.

A ce jour, l'organisation de la gestion des déchets est revenu à la normale dans le Valois, y compris le vidage des bornes à textiles par le collecteur Le Relais.

Ces informations sont disponibles sur : www.cc-paysdevalois.fr – www.smdoise.fr – et les réseaux sociaux.

Mes collègues et moi-même assurons l'écoute téléphonique des usagers et restons disponibles pour vous renseigner : contact : **03 44 88 30 91**.

Cérémonies Religieuses (horaires et jours de messe)

Avec les restrictions du confinement, il est difficile de faire messe dans notre belle église de Péroy-Les-Gombries. La prochaine messe devrait avoir lieu le 01 Aout.

En attendant, Le père Laurent fait une messe :

- Nanteuil le samedi à 18h30 et le dimanche à 11h,
- Plessis Belleville à 9h30 le dimanche.

Nous avons repris nos permanences pastorales tous les samedis à la même heure, soit de 14h00 à 15h00.

Nous vous attendons pour une prière, une intention de prière, un partage, une visite.

Fraternellement,

L'équipe paroissiale



Marchands ambulants :

Le camion « Pizza Flo » vous attend tous les **mardis**
de **16h00 à 21h00**
sur le parking de la salle multifonctions.
Il est possible de passer commandes au **06.84.95.94.77**



TINY TRUCK PARTYS vous propose des Crêpes sucrées/salées, Gaufres, Glaces et Barbe à papa. Il sera installé sur le parking de la salle multifonctions, deux **samedis** par mois entre **11h00 et 21h00**. Vous pouvez le suivre via sa page Facebook Tiny Truck party's. Prestation possible sur demande au **06.01.95.02.61**.

Eric de la rôtisserie d'Autrefois vous attend **tous les jeudis**,
à partir du jeudi 09 juillet
sur le parking de la salle multifonctions
de **16h00 à 21h00**.

Pensez à réserver au **06.73.90.31.07**



En route pour l'emploi avec le Conseil Départemental de l'Oise :



Votre accueil personnalisé au service de l'emploi local : Bienvenu à bord

Pour les demandeurs d'emploi Recherche d'emploi

- Offres d'emplois émises directement par les entreprises locales et offres de Pôle Emploi
- Préparation des candidatures à l'embauche : CV, lettres de motivation et entretiens

Suivi personnalisé

- Informations sur les permanences des partenaires (mission locale, pôle emploi, structures d'insertion par l'activité économique, etc.)
- Informations sur les possibilités d'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre des chantiers d'insertion, des clauses d'insertion, etc.

Formation et valorisation du parcours professionnel

- Offres de formation
- Avis de concours
- Aide à la recherche de stages (notamment stage de 3^e) ou de lieux d'apprentissage.

Pour les chefs d'entreprise : le recrutement

- Accompagnement des employeurs : de la définition du profil de poste à l'embauche
- Diffusion des offres d'emploi des entreprises et présélection des candidats habitant le canton
- Information sur les possibilités d'aides à l'embauche ou de recours aux contrats aidés
- Possibilité d'organiser des entretiens de recrutement.

Pour le développement local : l'accompagnement

- Création ou reprise d'une entreprise
- Informations sur les jobs d'été, forums de l'emploi et de la formation, etc.

Un dépliant est disponible en Mairie, pour connaître les dates des prochains passages.

Ce Bus n'a pas pour vocation à se substituer aux offres de services existantes mais vient en complémentarité.



Lundi 13 Juillet à 23h00 : Tir du feu d'artifices au stade . Pensez à être masqués.

Le Comité des Fêtes organise son
Vide Grenier
Peroy les Gombries
Dimanche 6 septembre 2020
De 6 h à 18 h



**Restauration
sur place**



Tarif : 2 EUR pour les particuliers
4 EUR pour les professionnels

Renseignement auprès de Karine LAPOTRE au 06 48 70 00 75

Permanence pour inscription en mairie :

Samedi 29 Aout de 9h30 à 12 h

Mercredi 2 Septembre de 16h30 à 19h

Samedi 5 Septembre 9h30 à 12h

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et de votre règlement par espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public.

Samedi 14 Novembre 2020 : Loto

Samedi 19 Décembre 2020 : Après-midi spectacle suivi d'un goûter

Suivez-nous sur Facebook : comité des fêtes de Peroy les Gombries



Le Club du soleil de Péroy

Notre Club apporte à chacun de la joie, de l'amitié, pour une retraite active et valorisante dans un esprit intergénérationnel .

Le groupe permet à ses membres des rencontres dans un moment convivial écartant la solitude et la routine.

Le Club du Soleil participe activement à l'animation de la vie communale avec le respect des convictions philosophiques , religieuses, ou politiques.

Au programme des activités : jeux divers, voyages, visites, repas, rencontres avec les autres clubs de l'Oise.

le Club est affilié à Générations Mouvement (les Aînés Ruraux de l'Oise)

Vous êtes senior, actif, retraité «il n'y a pas d'âge pour s'engager»

Nous vous invitons cordialement à venir nous rejoindre : chaque mercredi à partir de 14h30 dans la salle des associations au 18 rue de la ville 60440 Péroy-Lès- Gombries.

*Michelle CHARTOIS, Présidente
2 bis rue du Lambure
60440 Péroy-Lès-Gombries
tél : 06.87.56.49.07*

A.A.E. - Gym Adulte

L'Amicale des anciens élèves de BARON (AAE) proposera à partir de Septembre un cours de gym accessible à partir de 14 ans à la salle multifonctions,

les lundis de 14h00 à 15h00

Pour tout renseignement,
veuillez contacter Mme GHESQUIERE au 06.25.88.48.47



Recrutement et Préinscription U6 - U7

La crise sanitaire que nous vivons nous amène à peu vous informer, sans vraiment savoir ce qui nous attends dans les prochaines semaines, mais il nous faut quand même anticiper une reprise d'activité.
Portez-vous bien, et soyez prudents.
(Le Président)



L'ASPG est heureux de vous annoncer la création d'une équipe U6/U7 (5 et 6 ans) pour la rentrée courant septembre 2020.

Ainsi les enfants de 5 à 6 ans pourront s'expérimenter sur un sport collectif de façon ludique dans un club de football à l'esprit familial.

Les entraînements auront lieu tous les mardis à 17h30 avec Christophe et Cédric.

Les plateaux (matches) auront lieu le Samedi matin à 10H30.

Afin de préparer au mieux la venue de nos jeunes joueurs, nous recueillons dès à présent vos préinscriptions.

Nous attendons vos enfants avec impatience.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

Laurent GENIN : 06.63.38.56.06 (Président et PRELOTSHOP - épicerie)

Christophe DE SOUSA : 06.64.61.58.29 (dirigeant et vice-président)

Cédric JAULNEAU : 06.20.26.35.69 (dirigeant)

** Fiche d'inscription à faire parvenir chez PRELOTSHOP épicerie.*

Je désire préinscrire mon enfant pour qu'il fasse partie de l'équipe U6/U7 du club ASPG.

Nom de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Taille textile (haut/bas) de l'enfant : _____

Nom d'un parent : _____

Prénom d'un parent : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse e-mail : _____



L'Association Sportive de Péroy recherche :

Des joueurs **U6-U7** dès 5 ans (féminine jusqu'à 7 ans)

Des joueurs **U10-U11** nés en 2010-2011

Des joueurs **U12-U13** nés en 2008-2009

>>>> DES DIRIGEANTS TOUTES CATEGORIES <<<<<

VOUS VOULEZ DEVENIR EDUCATEUR / COACH

DANS UN CLUB SYMPA...

VENEZ NOUS EN PARLER.

Président : 0663385606 - Responsable jeunes : 0688467962

www.aspg.footeo.com



Judo Club

Nouvelle saison

Venez découvrir le judo, le jujitsu ou le taïso lors de 2 séances offertes ! Les cours sont dispensés par un professeur diplômé d'État.

Frais d'adhésion : 180 € /an dont 40 € de licence reversés à la Fédération française de Judo (possibilité de payer en 3 fois). Coupons Sport ancv acceptés !

En raison de la crise sanitaire qui nous a empêché de pratiquer à partir du mois de mars 2020, la licence sera offerte aux licenciés 2019-2020 (-40€).

JUDO : Le sport éducatif pour tous !

Les mardis de 17h45 à 18h45 pour les 4 / 8 ans, de 18h45 à 19h45 pour 8 ans et plus.
Les vendredis de 17h30 à 18h30 pour 6 ans et plus.

JU-JITSU : Le self-défense enfin accessible. Apprenez à vous défendre face à tout type de violence.

Les mardis de 19h45 à 21h à partir de 12 ans.

TAÏSO : La gymnastique douce à tout âge ! Renforcement musculaire, étirement, gainage, relaxation...

Les vendredis de 18h30 à 19h30.

Dojo : salle multifonction de Péroy-lès-Gombries

Contact : 06 77 50 81 51 - judoclub.peroylesgombries@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook @JudoClubPéroylesGombries



JUDO CLUB
PÉROY-LÈS-GOMBRIES

JUDO
Les mardis
de 17h45 à 18h45 pour les 4 / 8 ans
de 18h45 à 19h45 pour 8 ans et +
Les vendredis
de 17h30 à 18h30 pour 6 ans et +

**JU-JITSU
SELF DÉFENSE**
Les mardis
de 19h45 à 21h
à partir de 12 ans

TAÏSO
Les vendredis
de 18h30 à 19h30

LICENCE OFFERTE
aux licenciés 2019-2020

2 COURS D'ESSAI GRATUITS

Cours dispensés par un professeur diplômé d'État.

180 € / an dont 40 € de licence reversés à la Fédération française de Judo. Coupons Sport ancv acceptés !

JUDO
Le sport éducatif pour tous !

JU-JITSU
Le self-défense enfin accessible

TAÏSO
La gymnastique douce à tout âge !

Judo Club Péroy-lès-Gombries
Dojo : salle multifonction de Péroy-lès-Gombries
Contact : 06 77 50 81 51 - judoclub.peroylesgombries@gmail.com

Périscoweb

Gestion des services périscolaires

Notre secrétaire de Mairie, est sollicitée quotidiennement pour les modifications ou annulations de réservations d'inscription de cantine, périscolaire et/ou ALSH.

Rappel du fonctionnement du site de réservation périscolaire, ALSH et cantine.
Ce site fonctionne comme lorsque vous faites vos achats sur internet.

Vous avez un panier.

1- dans votre panier, vous mettez des réservations périscolaire, ALSH ou cantine.

2- vous validez votre panier de réservations, et vous serez facturé sur ce panier.

3- vous pouvez modifier votre panier dans les délais stipulés sur le règlement*.

4- sans modification de votre part, vous serez facturé sur ce panier, que votre enfant soit présent ou absent conformément aux règlements intérieurs.

Vous avez la responsabilité du panier concernant votre enfant et personne d'autre.

Vous devez AJOUTER ou SUPPRIMER les réservations du panier, même lors de fermeture de classe ou de l'école pour x raisons.

Le panier est personnel. Nous n'avons pas la possibilité de reprendre le panier de 175 enfants merci de votre compréhension.

* Réservation ou modification pour la cantine possible jusqu'au vendredi 9H30,
pour la semaine suivante.

* Périscolaire/ ALSH, réservation ou modification, possible 7 jours avant le jour concerné.

Etat Civil



Naissances

Daniel MAYENGA né le 12/01/2020

Anas BEN ABBOU né le 01/02/2020

Léonie LUISIN née le 24/02/2020

Maïssa GAUTIER née le 25/02/2020

Théo CHOULET né le 21/05/2020

Félicitations aux heureux parents

Décès

Aimé CORBEAU décédé le 03/05/2020

Nous présentons nos sincères condoléances et courage pour passer cette épreuve à toute la famille.





Le prochain « **Prélot** » vous sera distribué au cours du dernier trimestre.

En attendant, l'équipe municipale vous souhaite un agréable été.

